

Communiqué de Presse

Paris, le 25 septembre 2024
Actu / Travail / Entreprise

Réinventez le travail avec le Travail en Temps Partagé du 7 au 12 octobre 2024



La Fédération Nationale des Associations du Travail en Temps Partagé (FNATTP) est heureuse d'annoncer la 16^{ème} Édition de la Semaine Nationale du Travail en Temps Partagé qui se déroule du 7 au 12 octobre 2024. Cet événement phare met en lumière un modèle de travail innovant, parfaitement adapté aux besoins croissants des entreprises et des professionnels à la recherche de flexibilité et d'efficacité.

Un modèle de travail révolutionnaire

Le travail en temps partagé offre aux entreprises l'opportunité de bénéficier de compétences de haut niveau sans les contraintes liées à un emploi à temps plein. Dans un marché du travail en constante évolution, cette flexibilité devient essentielle pour répondre rapidement aux besoins des entreprises, tout en offrant aux professionnels des opportunités diversifiées et enrichissantes. Aujourd'hui, **plus de 500 000 professionnels ont adopté cette approche** novatrice, transformant ainsi la gestion et la valorisation des compétences.

<< Le travail en temps partagé est bien plus qu'une simple tendance. Il incarne une révolution dans la gestion des compétences, offrant une solution gagnant-gagnant pour les entreprises et les professionnels. À l'heure où les recrutements sont de plus en plus difficiles et où la flexibilité devient une nécessité, le temps partagé se positionne comme un pilier incontournable de l'économie de demain. >>
Maryse Dubien, Présidente de la FNATTP

Un outil stratégique pour la compétitivité des entreprises

Le travail en temps partagé se décline sous diverses formes : **multi-salariat** (plusieurs contrats de travail) et **pluriactivité** (combinaison de salariat et de prestations externes). Que ce soit par le biais de contrats CDI pour apporter une valeur constante, de CDD pour résoudre des défis spécifiques, ou de contrats de prestation pour offrir une perspective extérieure, ce modèle touche tous les secteurs économiques.

Les TPE, PME, start-ups et collectivités qui intègrent le travail en temps partagé peuvent ainsi **mieux répondre aux défis actuels du marché tout en maintenant leur compétitivité**. Cette approche stratégique permet aux entreprises de disposer d'une **réserve de compétences disponibles en temps réel, optimisant ainsi leurs coûts et leur réactivité**.

Pour plus d'informations sur la FNATTP, rendez-vous sur la page : www.fnattp.com et téléchargez notre [dossier de presse](#)

[Accédez au Dossier de Presse](#)

Et retrouvez l'ensemble de nos actions en régions dans le document suivant :
[Nos actions en régions](#)

A propos de la FNATTP

Fondée en 1993, la FNATTP a été à l'avant-garde de la révolution du Travail en Temps Partagé. Elle regroupe aujourd'hui 25 associations membres et plus de 1 000 adhérents à travers la France. La FNATTP accompagne les professionnels dans une gestion agile de leurs compétences, favorisant ainsi l'efficacité opérationnelle des entreprises, notamment des PME, startups et collectivités.

Le Travail en Temps Partagé en bref

Le Travail en Temps Partagé est une autre manière de travailler et de recruter. En cumulant plusieurs contrats ou missions à temps partiel, le professionnel reconstitue un temps complet ou temps choisi. Ce modèle permet à l'entreprise de partager son salarié ou consultant avec d'autres structures de son bassin d'emploi, offrant ainsi une solution gagnant-gagnant pour tous.

Pour toute demande d'interview ou de témoignage, merci de vous adresser à :

Contact presse : Audrey SUFFIS – Artemis Conseil
06 30 18 35 21 / asuffis@artemis-conseil.fr

A propos de la FNATTP

La Fédération Nationale des Associations du Travail en Temps Partagé (FNATTP), fondée en 1993, est une association reconnue d'intérêt général qui fédère 25 associations membres à travers la France. La FNATTP joue un rôle essentiel dans la promotion du travail en temps partagé en offrant une plateforme pour les cadres et les entreprises afin de répondre efficacement aux besoins en compétences tout en favorisant une gestion souple et dynamique des ressources humaines.
www.fnattp.com

Le Travail en Temps Partagé en bref

Le Travail en Temps Partagé, c'est une autre façon de travailler, une autre façon de recruter pour les entreprises, une solution gagnant/gagnant.

En mettant bout à bout plusieurs contrats/missions à temps partiel, le professionnel reconstitue un temps complet ou temps choisi.

Le travailleur intervient pour plusieurs entreprises et l'entreprise partage son salarié ou consultant avec d'autres entreprises de son bassin d'emploi.